

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 2

Buchbesprechung: Études bibliographiques

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

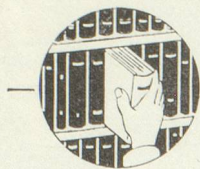
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES →

Nous avisons nos lecteurs que nous ne sommes pas en mesure de procurer les livres mentionnés sous cette rubrique. Ils devront les demander à leur libraire habituel, ou à la Société française du Livre, 57, rue de l'Université, Paris-7^e (Tél. Litté 86-57), où ils pourront obtenir tous renseignements au sujet des livres édités en Suisse.

Publications de l'A. N. S. A. (association nationale des sociétés par actions). — Paris, Imp. Dubois et Bauer, 1955.

N° 104 : Du rachat de ses titres par une société. In-4°, 36 pages.

Les rachats de titres, qu'il s'agisse d'obligations, de parts de fondateurs ou d'actions, soulèvent, en droit privé comme en droit fiscal, des difficultés nombreuses. Imprudemment conduits, ces rachats peuvent fausser le marché des titres, et même dégénérer en manœuvres spéculatives dangereuses, réprimées alors par la loi civile et par la loi pénale. C'est précisément à toutes les questions que pose ce délicat problème que répond l'étude de M. Gaston Lagarde, professeur à la Faculté de Droit de Paris. L'intérêt de celle-ci réside d'une part dans l'importance du problème, et d'autre part dans la clarté et la concision apportées par l'auteur dans la solution.

N° 105 : Les rémunérations des présidents, administrateurs et gérants de sociétés par actions. Régime juridique et fiscal. In-4°, 100 pages.

Une évolution récente de la législation a contraint l'ANSA à consacrer une nouvelle et quatrième brochure à l'étude de ce problème des rémunérations. Celle-ci traite toutes les questions intéressant les dirigeants des sociétés anonymes : jetons de présence, tantièmes, rémunération des fonctions de direction générale, des autres fonctions salariées, des missions exceptionnelles, remboursement des frais et enfin rémunération des membres des comités consultatifs. Chaque problème est étudié dans le détail, avec le souci d'être pratique au double point de vue social et fiscal. Ce qui rend cette brochure pleine d'intérêt et d'utilité.

L'Alsace, son activité économique. — Strasbourg, éd. Les Dernières Nouvelles de Strasbourg, 1955. In-8°, 71 pages, 2.800 fr. fr.

Le présent volume comporte deux parties : la première comprend des études d'ensemble, tandis que la seconde se compose de monographies d'entreprises. Les auteurs, des plus qualifiés, entre autres S. E. M. P. Pfimlin, ont mis leur compétence et leur dévouement au service de cette édition traitant de l'activité économique de l'Alsace, avec la situation de ses différentes branches d'industrie et de ses activités commerciales, sociales et culturelles. Il n'existe aucun inventaire aussi détaillé sur l'activité des entreprises établies en Alsace, considérées isolément. Cet ouvrage, agrément de nombreux hors-texte et photographies, présente non seulement une vue d'ensemble sur les aptitudes économiques de l'Alsace, mais il révèle aussi l'importance relative de l'économie alsacienne dans le cadre de l'économie nationale. Un tel livre constitue un ouvrage de documentation indispensable à toute bibliothèque.

Le fonctionnement de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier au cours de l'année 1954. — Numéro spécial des Annales des Mines, Paris, Imprimerie nationale, 1955. In-4°, 128 pages, 350 fr. fr.

Les Annales des Mines, organe officiel du Ministre de l'Industrie et du Commerce, ont mis à la disposition du public ce document qui constitue la suite du rapport pour les années 1952 et 1953 publié l'année dernière dans les Annales des Mines.

Il s'agit d'une étude rédigée par le Secrétariat général pour les questions de coopération économique en collaboration avec les services de divers ministères. C'est donc, en quelque sorte, le rapport présenté par l'Administration au Gouvernement sur les événements qui ont marqué l'évolution de la Communauté pendant sa troisième année de fonctionnement. Cette plaquette, divisée en cinq parties et complétée par trois annexes, est destinée à tous ceux qui suivent de près le fonctionnement de la communauté européenne.

Charles QUITTANSON, Adrien CIAIS, René VANHOUTTE. — **La protection des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie et le commerce des vins.** — Montpellier, Éditions La Journée vinicole, 1949 et 1955. In-8°, 2 volumes, 707 et 195 pages, 1.200 et 1.100 fr. fr.

Le premier volume, le plus important, a paru déjà en 1949. Il consiste en une étude pratique et jurisprudentielle de la législation viti-vinicole. Les auteurs se sont assignés le but d'aider dans leurs travaux non seulement les professionnels, mais aussi les amis et défenseurs du vin.

Après une introduction, condensée de l'Histoire ancienne de la Vigne, les rédacteurs entrent dans le vif du sujet avec la « définition de l'appellation d'origine », puis passent à l'historique de la protection des appellations et arrivent à la partie substantielle de l'ouvrage qui est le contrôle de l'emploi des appellations d'origine.

Le volume de 1955 constitue une « mise à jour » de la documentation déjà vieille de cinq ans, et vise donc à actualiser la réglementation née de la législation, à l'étudier et à l'analyser.

Ce précis de législation et de jurisprudence est rendu nécessaire à « tous ceux qui aiment le vin, à tous ceux qui défendent le vin, à tous ceux qui vivent du vin » (préface du Baron Le Roy).

Nous avons reçu :

Annuaire médical de Lausanne et environs, 1955. — Lausanne, éd. annuaire vaudois S. A., 1955. In-10°, 40 pages.

ANNUAIRE AZUR. — **Annuaire pour la bijouterie, la joaillerie, l'horlogerie, l'orfèvrerie, les diamants, perles, pierres et professions s'y rattachant.** — Paris, éd. G. Mouzard, 1955. In-6°, 1398 pages, 400 fr. fr.

NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE. — **La Suisse, annuaire national.** — 27^e année, éd. Buri et Cie, 1955. In-4°, 165 pages, 10 fr. s.

Annuaire des produits chimiques et de la droguerie. — Paris, éd. Annales Roussel, 1955-1956. In-8°, 500 pages, 2.500 fr. fr.

Annuaire de la confédération des industries céramiques de France 1955-1956. — Paris, Imp. Keller, 1955. In-3°, 526 pages, 1.700 fr. fr.

Annuaire du bâtiment et des travaux publics; des matériaux de construction et du matériel d'entreprises Sageret. — Paris, Imp. Desfossés, 1956. In-8°, 2 volumes, 5212 pages, 1.595 fr. fr.

O. E. C. E. — **Agence européenne de productivité (1955).** In-4°, 158 pages.

O. E. C. E. — **L'industrie du bois en Europe (1954).** In-4°, 114 pages.

O. E. C. E. — **L'industrie chimique en Europe (1955).** In-4°, 213 pages.

Milton GILBERT et Irving B. KRAVIS. — **Étude comparative des produits nationaux et du pouvoir d'achat des monnaies.** — Paris, éd. O. E. C. E., 1955. In-4°, 227 pages, 900 fr. fr.

Indicateur suisse de l'Horlogerie, 42^e édition. — Bienne, éd. Roger Calame, 1955, in-9°, 1180 pages, 13,60 fr. s.

Guide des Machines, Appareils et Outils, 22^e édit. — Genève, Imp. « Tribune de Genève », 1955, in-8°, 1352 pages, 15 fr. s.